



Aide a la creation entreprise

Par **EDEN1**, le **24/01/2010** à **08:21**

Bonjour,

Récemment licencié économique d'une société je souhaite créer une entreprise avec quelques associés qui vont être également licenciés ou partiront de l'entreprise . Pole emploi m'a informé du dispositif ACCRE qui permettait de recevoir au démarrage de l'entreprise la moitié du capital des allocations chômage . Cette société sera probablement une SAS dans laquelle nous serons tous associés et salariés .

Chacun des associés pourrait apparamment prétendre à cette aide mais la problématique réside surtout dans le fait que la société va démarrer progressivement et que les effectifs vont évoluer sur 3 à 4 mois

Peut on en bénéficier en étant demandeur d'emploi et en rejoignant en tant qu'associé salarié une société qui vient de se créer?

Merci pour votre aide